



GOVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



CÉRÉMONIES DE DÉVOILEMENT
DE TROIS MONUMENTS
DANS L'ESPACE PUBLIC

DOSSIER DE PRESSE

Juillet 2022

1. POUR UNE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL DANS LE PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

L'intégration du volet « **conception et construction de monuments** » dans le Programme d'Action du gouvernement s'inscrit dans le cadre global de la valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel, de la réappropriation de notre histoire et du développement des pôles touristiques au Bénin.

Dans son discours d'investiture prononcé le 23 mai 2021, le Chef de l'Etat, **Monsieur Patrice TALON**, a clairement affiché sa volonté de poursuivre les actions visant à révéler le Bénin aux Béninois et au monde entier. Il a également exprimé sa détermination à travailler à ce que nous soyons « **les maîtres de notre destin** ».

Dans ce cadre, le pilier 1 du Programme d'action du gouvernement (2021-2026) met l'accent sur la construction d'un nouvel état d'esprit de la population et le renforcement de l'unité nationale.

La volonté politique de restauration de la mémoire historique du peuple béninois et de protection du patrimoine culturel s'est illustrée par le vote en 2021, par l'Assemblée nationale, de la loi n°2021 - 09 du 22 octobre 2021 portant protection du Patrimoine culturel en République du Bénin. Dans l'article premier de cette loi, le monument est considéré comme une œuvre architecturale de sculpture ou de peinture grandiose ou structure de caractère archéologique, inscriptions, grottes ou groupe d'éléments ayant une valeur du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.



Suivant les dispositions de l'article 6 de la même loi, ces monuments font partie du grand ensemble que constitue «**le patrimoine culturel immobilier national, les biens culturels immeubles et le patrimoine naturel à caractère culturel**».

Ce choix politique de renforcer l'unité nationale autour des repères historiques de la nation, et de mettre la richesse culturelle au service du développement touristique, a bénéficié d'un écho favorable auprès du peuple béninois qui, à la faveur de la restitution des biens culturels, a montré sa volonté de rompre avec les clichés et les «fausses perceptions» associés à son identité et à son histoire.

C'est ce même élan d'appropriation culturelle et de fierté nationale qui se matérialise à travers notamment l'intérêt observé (même avant leur dévoilement) pour le monument Bio Guera, le monument Amazone et le monument aux Dévoués.

Cette démarche du gouvernement, axée sur un programme bien maîtrisé, vise à contribuer au rétablissement du narratif sur l'histoire du Bénin et à la réaffirmation de l'identité d'une nation forte et souveraine.



2. RÉTABLISSEMENT DU NARRATIF SUR L'HISTOIRE ET RÉAFFIRMATION DE L'IDENTITÉ D'UNE NATION FORTE ET SOUVERAINE

Les monuments constituent des preuves ou encore des témoignages pour l'histoire des sociétés humaines. Monsieur Prudence S. GNASSOUNOU de l'Université d'Abomey-Calavi a réalisé une thèse de Doctorat sur le thème «Symbolisme des monuments des villes de Cotonou, de Porto-Novo, des héros nationaux: de la mémoire à l'affirmation identitaire». Partant du latin monumentum, dérivé du verbe moneo **«se remémorer»**, le monument permet de perpétuer la mémoire et nous replonge dans les repères historiques. Les résultats de sa recherche confirment la cohérence politique de la démarche gouvernementale de construire des monuments en lien avec les héros et les figures historiques du pays.

Aujourd'hui, le peuple Béninois a besoin de retrouver ses «vrais repères» et de se ressourcer dans les modèles d'intégrité de ses figures héroïques pour se projeter dans l'avenir et participer au processus d'édification d'une nation forte. La construction de ces trois monuments est au cœur de cette ambition de rétablissement du narratif sur notre histoire et les valeurs qui nous caractérisent; et sans lesquelles nous ne saurions poursuivre avec efficacité, le processus d'édification d'une nation moderne, forte et prospère.



3. DIMENSIONS PÉDAGOGIQUES ET INTÉRÊT TOURISTIQUE

L'inauguration des trois monuments intervient dans une période dédiée aux festivités marquant la célébration de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale. Il faut y voir une cohérence politique dans la mesure où elle nous plonge dans un nouvel élan, celui de l'affirmation de la nouvelle identité du pays. Chacun des monuments nous inscrit dans une continuité du travail de bâtisseurs entrepris par les personnages historiques. Le message clé est donc celui qui invite à saisir le flambeau de l'amour pour la patrie, vertu dont ont fait preuve Bio Guera, les Amazones et tous les dévoués disparus; puis à mettre en lumière ce qu'ils inspirent aux générations actuelles et futures.

Cette activité permet :

■ Au plan pédagogique :

- de partager avec les citoyens et surtout les adolescents et les jeunes, la connaissance de l'histoire et des personnages qui ont marqué notre passé;
- de s'inspirer des figures historiques pour retrouver les valeurs positives et les qualités de peuples forts dont nous avons, aujourd'hui, besoin;
- de cultiver le sens d'une vie faite de détermination et d'attachement à la nation;
- d'inviter le peuple à prendre le recul nécessaire par rapport à tout ce qui a pu nous diviser et de faire le pari de l'unité et de la cohésion nationales.

■ Au plan touristique :

- un pas important dans la promotion de la « destination Bénin » et la satisfaction des besoins de loisirs,
- combler un important besoin d'espace plein air de divertissement et de loisirs pour les habitants de la ville et pour tout visiteur;
- rendre disponibles des sites d'attraction et lieux de mémoire pour les visiteurs;
- renforcer la dimension esthétique de la ville et créer des pôles d'activités commerciales.

4. PRÉSENTATION DES MONUMENTS

4.1. Le monument Bio GUERA

4.1.1. Description du Monument

- La statue de Bio Guera est située sur le rond-point de l'Aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cadjehoun (AICBG);
- La statue est composée d'une enveloppe faite de fonte (cuivre T3) d'une épaisseur moyenne de 5 mm montée sur une structure en acier; l'ensemble reposant sur un massif en béton armé;
- La hauteur totale du monument est de 10m dont 10m en longueur, 3m en largeur et 7m de hauteur pour la statue elle-même ;
- La masse totale de la statue est de 13 tonnes.

4.1.2. Aperçu du personnage

■ Identité:

- Nom de prince wasangari : Gbaasi N'Guera
- Nom : **Bio Guera**
- Nom du père: Sabi Yerima
- Nom de sa mère: Yon Gon (elle a vécu à Sua Balé au Nigeria.)
- Branche dynastique: Mako- Gbasi.

■ Activités professionnelles:

- Cultivateur;
- Chasse;
- Marchand;
- Eduqué à monter à cheval, à manier l'arc et les flèches.

■ Parcours du héros et objet de la résistance:

- Né en 1856 et tombé au champ d'honneur le 17 décembre 1916;
- Résistant et « figure de la rébellion » aux côtés des peuples Wasangari, Boowo, Peul et Baatonnu de l'ancien territoire du Baru- tem.
- Il a lutté contre les privations de liberté, l'impôt de capitation, la



conscriptio, le travail forcé, l'oppression coloniale;

- Il a porté secours aux populations du village de Gbéku contre les exactions des Wasangari de Buanri au sud, Gberudaba et Bouka à l'est.
- Bio Guera vivait à Gbasi - nord-ouest de Niki - lorsqu'éclata la guerre de résistance des Baatombu à la pénétration française;
- Bio Guera participa activement en août 1897 à la guerre dirigée par Saka Yerima (première occasion d'éprouver son courage) et a, plusieurs fois, mis en échec sur des expéditions l'armée coloniale;
- Il a organisé le siège de Bembéréké puis, avec ses troupes, transféré la guerre à Baura au nord de Bembéréké;
- Après presque une année de combat à Baura, traqué, le chef guerrier tomba sous les balles assassines de l'envahisseur colonial, le 17 décembre 1916;
- Distingué « héros national » en 1975.

4.1.3. Sens et portée de la construction du Monument Bio Guera

- **Un message aux visiteurs du pays sur le symbole d'attachement du peuple béninois à la défense des causes nobles, de sa liberté et de sa souveraineté;**
- **Dimension nationale du personnage (au-delà de son milieu d'origine);**
- **Mise en relief des éléments patrimoniaux**
- **Valeurs de référence:**
 - Témérité;
 - Courage;
 - Dignité;
 - Intégrité.

4.2. Le monument Amazone

4.2.1. Description du Monument

- La zone d'implantation présente un intérêt touristique avec beaucoup d'aménagements;
- La zone offre des possibilités de détente, d'activité de plein air pour les résidents et visiteurs;
- Le monument est érigé sur l'esplanade de l'Amazone;
- Le personnage est en mouvement avec un pied posé sur un tertre et porte des armes de guerre.



4.2.2. Les caractéristiques du monument:

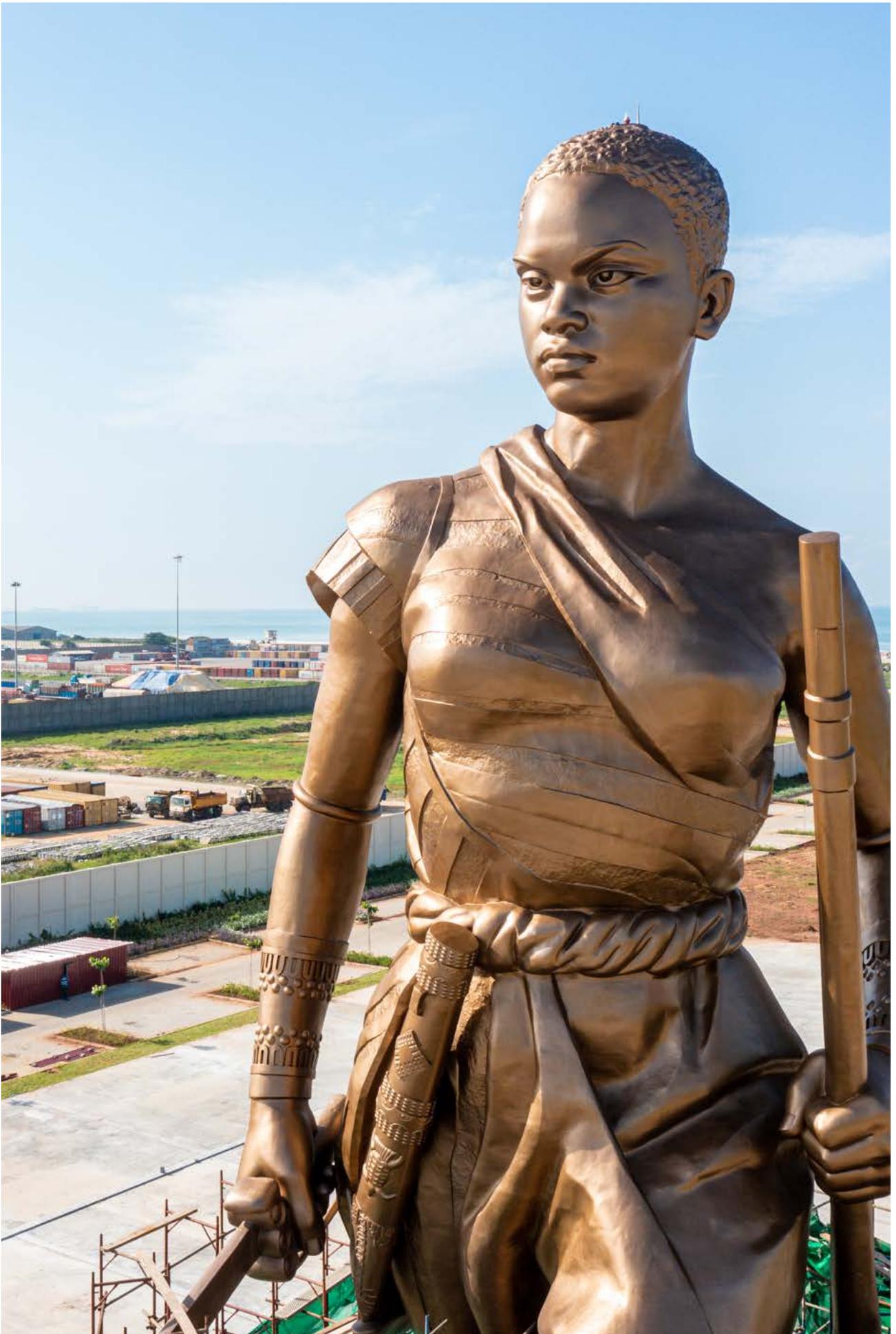
- fabriqué en structure métallique;
- avec une enveloppe en bronze;
- une hauteur de 30 m ;
- masse totale de 150 tonnes.

4.2.3. Aperçu du personnage

- L'esplanade sera un point d'attraction et de rencontre;
- Le monument renvoie à un ancien régiment militaire entièrement féminin qui a existé jusqu'à la fin du XIXe siècle dans le royaume de Danxomè;
- Il s'agit d'un corps créé sous le règne de Tassi Hangbé (de 1708 à 1711) et dénommé « Agoodjié » ou encore « minons », puis restructuré par le roi Guézo.

4.2.4. Sens et portée de la construction du Monument Amazone

- Une force féminine historique qui doit servir de repère aux générations actuelles et futures du Bénin.
- Un symbole de l'histoire du Bénin et de l'épopée des illustres personnages;
- Une source de fierté et un élan patriotique auprès de tous les Béninois;
- Un intérêt pour la réappropriation du symbole identitaire fort de la femme béninoise;
- Une perpétuation dans le contexte national moderne du rôle déterminant de la femme dans la culture et dans l'histoire du peuple béninois;
- Des valeurs qui vont inspirer les femmes et les hommes du Bénin:
 - courage;
 - bravoure;



- patriotisme.

4.3. Le monument aux Dévoués

4.3.1. Description du Monument

- **Le monument est réalisé sur un site qui s'intègre au grand parc vert et de détente: les Jardins de Mathieu;**
- **Le site offre des possibilités de promenade de plein air et un écrin de verdure dans la ville de Cotonou.**
- **Le Monument est réalisé avec les caractéristiques suivantes:**
 - un obélisque de hauteur totale hors sol 15m;
 - il est surmonté d'un pyramidion recouvert d'une feuille couleur or;
 - il est réalisé en structure métallique en acier galvanisé avec un revêtement en pierre de granite noir de 3 cm d'épaisseur;
 - il a une masse de 17 tonnes ;
 - repose sur un socle en béton armé lui servant de fondation.
 - La base de l'édifice renvoie à l'image des morts ancrés sous terre;
 - Sa verticalité fait référence à leurs âmes s'élevant vers le ciel.

4.3.2. Sens et portée de la construction du Monument aux Dévoués

Le narratif lié au contexte de construction du site de xwlacodji.

4.3.3. Le contexte colonial:

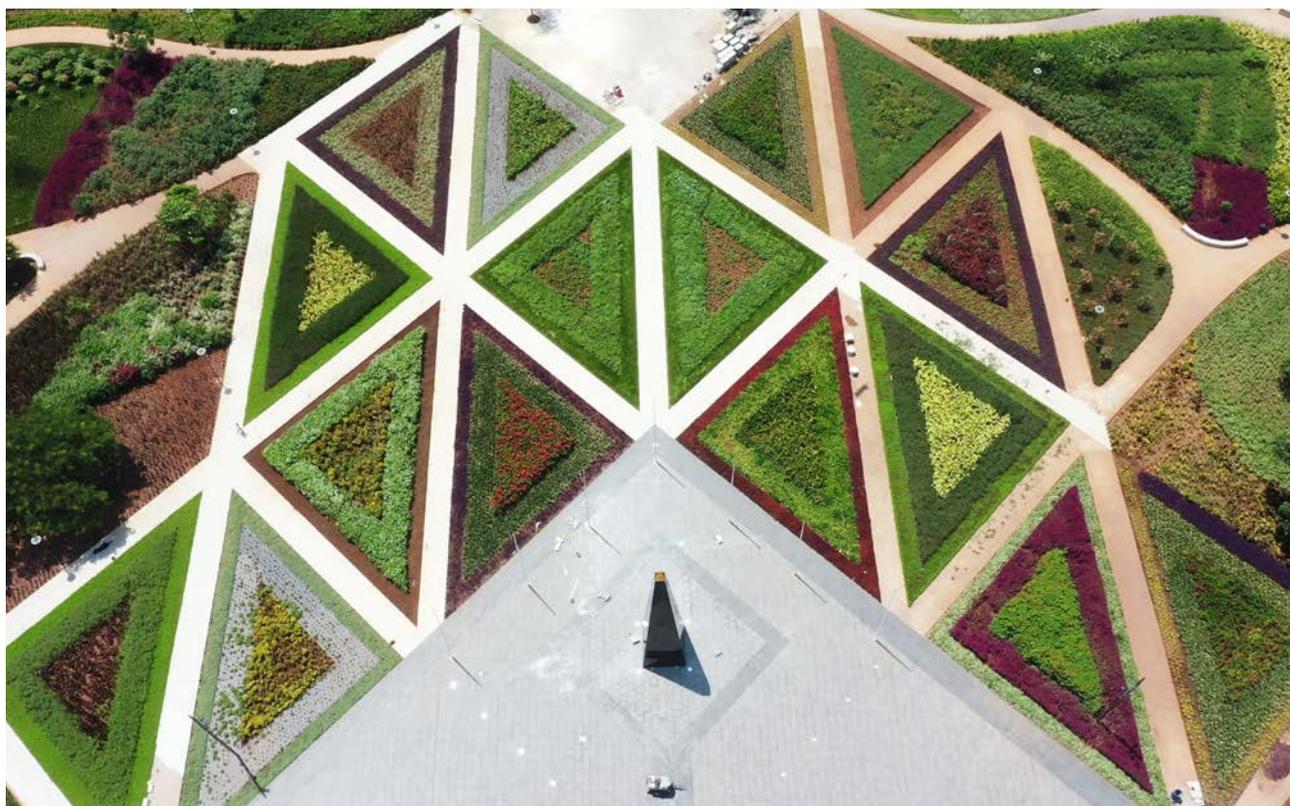
- **une tradition imposée par le colonisateur français;**
- **un site «à la mémoire des français tombés face à l'ennemi» dans le contexte de la campagne militaire contre le royaume du Danxomé;**
- **une commémoration en lien avec les pertes en vies humaines dans le contexte de la première puis la deuxième guerre mondiale «Aux enfants du pays morts pour la France»:**
- **l'avènement des premières tombes collectives, qui deviendront des cimetières militaires, voire monuments aux morts;**
- **l'Etat Français, à travers la Loi du 25 Octobre 1919, a ordonné l'édification des Monuments aux Morts;**



- un livre d'or glorifiant les morts et l'édification des monuments sur lesquels sont inscrits tous les noms des morts pour la France.
- Malgré l'accession à la souveraineté nationale, cette tradition a été perpétuée sur le même site:
 - en 1960, «Aux enfants du Dahomey, morts pour la patrie»;
 - En 1975, le nom Dahomey a été remplacé par celui de Bénin:
 - «Aux enfants du Bénin, morts pour la patrie».

4.3.4. Le rétablissement du narratif avec le changement de site

- Le statut de pays souverain et dans un contexte démocratique implique un changement de narratif;
- Le monument aux dévoués rend (désormais) hommage à:
 - tous les morts qui ont mené le combat pour l'intégrité et la prospérité de la nation;
 - la totalité des femmes et hommes de l'ère des royaumes, de la période coloniale ayant lutté pour dire non à l'asservissement;
 - aux combattants de l'indépendance et à tous ceux qui se sacrifient



pour le rayonnement de l'actuel Bénin.

5. PROTOCOLE DE DÉVOILEMENT

5.1. Contenu du protocole de dévoilement

■ Date de dévoilement:

- Samedi 30 juillet 2022

■ Heure:

- 10 heures Monument de BIO GUERA
- 11 heures 15: Monument de l'AMAZONE
- 12heures 30: Monument aux DÉVOUÉS

■ Principales séquences de la cérémonie de défilement

- Intervention du MTCA
- Dévoilement du monument et de la plaque
- Allocution du chef de l'Etat

Retrouvez toutes les photos officielles

des trois événements sur la banque d'images de la Présidence du Bénin à l'adresse suivante :

→ www.flickr.com/photos/presidencebenin/albums



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



© JUILLET 2022

DIRCOM/PR